

Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	Nathalie Kléber (s)	Hubert-Perron	ABSENT
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	Stéphanie Cloutier	Jacques-Rousseau	Jacques Séminaro Guylain Charron (s)
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Bourgeois-Champagnat	ABSENT	Lajeunesse	ABSENT
Carillon	Tyna Phaneuf	Laurent-Benoît	ABSENT
Charles-Bruneau	Patrick Côté	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoine	Micaël Monette	Marie-Victorin (Brossard)	Martine Lafond
Christ-Roi	Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan (s)	Marie-Victorin (Longueuil)	Dominic Rocheleau
Curé-Lequin	ABSENT	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
D'Iberville	ABSENT	Mgr.A.-M.-Parent	Marcia Da Silva Santos
De La Mosaïque	El Mostafa Boudraa	Monseigneur-Forget	ABSENT
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Paul Chagnon	ABSENT
De Maricourt	Stéphane Riopel	Paul-De Maricourt	AUCUN
De Normandie	Valérie Deslauriers	Pierre-D'Iberville	ABSENT
Des Mille-Fleurs	Jessika Gilles-Voltaire	Pierre-Laporte	Tania St-Louis (s)
Des Petits Explorateurs	Nicolas Gauthier	Préville	Suzanne Rousseau
Des Quatre-Saisons	Valérie Plourde Émilie Bouchard (s)	Rabeau	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
Du Tournesol	AUCUN	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier
École du secteur C	Marc-André Guay-Vinet	Saint-Joseph	Audrey Gingras (s)
Éi de Greenfield Park	ABSENT	Saint-Jude	ABSENT
Éi du Vieux-Longueuil	Annie Lortie	Saint-Laurent	Isabelle Poulin (s)
Éi Lucille-Teasdale	Nora Hank	Saint-Romain	Luigi Pugliese
École régionale du Vent-Nouveau	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École secondaire de l'Agora	ABSENT	Tourterelle	Caroline Ménard
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux	CCSEHDAA	
École spécialisée des Remparts	AUCUN	Représentante	Ida Francoeur
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	Représentant	Nicolas Brosseau (s)
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau (s)	Personnel	
Gentilly	ABSENT	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Autres participants	
Georges-P.Vanier	Sylvain Pouliot	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
Gérard-Filion	Ida Francoeur	Coordonnatrice Organisation scolaire	Ondine Gazzé

40 signatures, 37 écoles représentées sur 64.
61 membres officiels pour le comité de parents 2016-2017, quorum d'un tiers est de 22, nous avons 37.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 25, le quorum est constaté.

2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

La présidente souhaite la bienvenue à tous les participants.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP-20170515-01

Sous la proposition de M^{me} Tyna Phaneuf, secondé par M. Maxime Bleau, l'ordre du jour est adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

4.1 Demande d'admission en ligne pour les écoles primaires à vocation particulière

La coordonnatrice de l'organisation scolaire du Service de l'organisation et du transport scolaire de la CSMV, M^{me} Ondine Gazzé, présente le nouveau processus informatisé pour les demandes d'admission en ligne pour les écoles primaires à projet particulier. Les demandes d'inscription de ces écoles étaient toutes traitées manuellement. Ce processus de traitement était lourd pour les équipes-écoles. Comme exemple, elle cite l'École internationale du Vieux-Longueuil qui a dû traiter 950 demandes manuellement cette année.

Ce nouvel outil, qui s'adresse aux élèves déjà sur le réseau de la CSMV ou non, est donc centralisé et se retrouve sur le site de la CSMV. On retrouve également ce formulaire en ligne sur les sites des écoles à projet particulier. Chaque école à projet particulier a une méthode d'admission propre à chacune. M^{me} Gazzé demande si certaines personnes sentent que certains points ne sont pas clairs avec l'utilisation de l'outil d'admission, de contacter l'exécutif du comité de parents.

On rappelle qu'à chaque année, à la demande du MEES, les parents doivent remplir le formulaire de réinscription pour l'année scolaire suivante. Si l'enfant fréquente son école de secteur, le formulaire peut se remplir en ligne. Sinon, si l'enfant fréquente une école hors secteur, une demande choix-école doit être complétée manuellement à l'école de secteur.

L'exécutif fera un suivi auprès de la direction générale pour connaître le nombre de demandes d'inscription versus les demandes d'admission.

M^{me} Gazzé mentionne qu'un outil du genre a été développé pour les élèves du secondaire il y a 5 ans.

5) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

1- Inflation des notes au bulletin

L'inflation des notes dans les bulletins des élèves et étudiants n'est pas la pratique de la CSMV. Dans le logiciel de gestion de bulletins GPI, il n'y a pas de plancher de notes.

2- Compréhension des budgets

Le logiciel avec lequel les directions d'établissement travaillent pour établir les budgets initiaux n'est pas paramétré pour lire les données de l'année précédente. Il n'y a pas de comparaison possible avec les années précédentes parce qu'une mesure qui était présente une année ne l'est pas nécessairement l'année suivante. Et il n'y aura pas de directive de la CSMV à cet égard. Par ailleurs, le MEES a annoncé que de nouveaux crédits budgétaires étaient à l'étude : mesures protégées, mesures dédiées et mesures sans contraintes.

École Ste-Claire Longueuil. Quel est le pouvoir des CÉ sur ces nouvelles mesures? Le MEES fait des suggestions sur le comment devrait être dépensé les différentes mesures et les directions auront des redditions de compte à faire. Mais ce ne sont pas des mesures qui visent les plans d'effectifs.

L'exécutif rappelle que l'adoption du budget n'a pas besoin d'être faite dans la même séance où il est présenté. Le document de l'an passé pourrait être fourni, et la liste sur ce que le CÉ peut modifier.

Le comité de parents peut faire un avis à la direction générale.

3- Processus de choix des directions et des directions adjointes

La CSMV fait un processus de bassins de directeurs ou directions-adjointes. Le choix des directions appartient à la direction générale. Ouvert à tous. C'est la direction générale qui prend en compte les critères de sélection des écoles. Par contre, ces critères ne sont pas utilisés pour les directions-adjointes, ni les remplaçants.

4- Critère de divulgation d'intimidation

Pour bien savoir ce qu'est l'intimidation, la CSMV nous renvoie à la définition qui se trouve sur le site de la CSMV. Les intervenants ont l'obligation de divulguer une plainte. Il y a plainte lorsque les parents sont insatisfaits du règlement de la situation reçu par l'école. L'an passé, 25 plaintes, donc de non-satisfaction, ont été reçues à la CSMV.

6) PAROLE AU PUBLIC

Le point qui a été ajouté ne se tient finalement pas.

7) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 10 AVRIL 2017

Résolution N° CP-20170515-02

Sous la proposition de M^{me} Ida Francoeur et secondé par M^{me} Louise Lalumière, le procès-verbal du 10 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité

8) SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Pas d'autres suivis.

9) REMISE DES PRIX RECONNAISSANCE

M^{me} Martine Nobert, reçoit le prix reconnaissance pour sa grande implication à l'école Préville.

Le comité de parents souligne également l'engagement de M^{me} Céline Thérault.

M^{me} Stéphanie Cloutier reçoit un certificat pour son implication au sein de « Je protège mon école publique ».

10) POS PRIMAIRE ST-HUBERT

10.1 Discussions

Le CP doit donner son avis à la commission scolaire à propos du projet pédagogique particulier qui sera instauré à la nouvelle école dans le secteur Saint-Hubert. Ce soir, huit écoles sont présentes sur les 13 touchées par ce futur apport. Parmi eux, déjà 5 conseils d'établissement se sont prononcés. Le vote du CP se fera à la prochaine rencontre.

En premier lieu, la présidente demande aux écoles de St-Hubert de divulguer les résultats obtenus lors de leur CÉ séance tenante :

- Du Jardin-Bienville ,1e Langue et communication et 2e Multisports;
- De Maricourt, 1e Entrepreneuriat 2e Bac international;
- Des Mille-Fleurs : 1e Multisports, 2e 4 arts, 3e Langues et communication;
- Gaétan-Boucher, 1e Langues et communication;
- Quatre-Saisons, 1e Multisports, 2e 4-arts;
- Laurent-Benoit, 1e Entrepreneuriat, 2e Multisports.

Une discussion se tient sur la procédure à suivre afin qu'au prochain CP, les représentants puissent se prononcer en tenant compte des intérêts des 13 écoles touchées.

On demande donc aux représentants des écoles de St-Hubert d'envoyer aussitôt que possible les résultats du vote de leur CÉ à l'exécutif du CP et le secrétaire-trésorier fera une compilation.

Comptabiliser les points de chaque école pourrait aider les représentants dans leur choix.

Petits explorateurs : Est-ce qu'il y a une obligation de donner une seule réponse? Non, s'il n'y a pas consensus. Effectivement, le conseil des commissaires souhaite recevoir l'avis du comité de parents, indépendamment des résultats des CÉ puisque ces derniers feront leur présentation au conseil des commissaires de façon indépendante du CP. La position du CP pourrait ne pas représenter la position des CÉ.

Tout le monde est d'accord à ce qu'un vote = un représentant.

11) SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DE PARENTS

11.1 Sous-comité communication

M^{me} Maryse Villeneuve soutient que la page Facebook du CP est alimentée régulièrement. On rappelle aux représentants qui ont des événements à faire paraître de communiquer avec le sous-comité via Facebook. C'est une bonne façon de rejoindre les parents de la CSMV, alors on demande aux représentants de mousser la page.

11.2 Régie interne

M. Nicola Grenon mentionne que le sous-comité n'est pas encore prêt à présenter un document, et qu'il en est à l'étape peaufinage en exécutif.

11.3 Fonctionnement des CÉ / AG de parents

M. Nicola Grenon informe les représentants que les représentants intéressés à travailler sur ces documents se rencontreront au cours des prochains jours.

12) OFFRES DE FORMATION

12.1 Formation à venir : OPP

M^{me} Ida Francoeur rappelle que la prochaine session de formation, offerte en collaboration avec la FCPQ, se tiendra le lundi 29 mai à 19 h 15, à la salle Flore Laurentienne de la CSMV. Cette session portera sur les organismes de participation des parents (OPP). La formation est offerte gratuitement à tous les représentants, substituts, membres des CÉ (professeurs, directions et représentants de la communauté inclus) et tout autre parent que cela intéresserait. Afin de mieux répondre aux attentes des représentants, on a demandé aux formateurs de passer moins de temps sur la théorie et laisser plus de place aux questions.

L'invitation se trouvera dans le courriel de suivi. Pour accroître le nombre de participants, le comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes sera informé.

13) PAROLES

13.1 Aux représentants de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

M^{me} Ida Francoeur résume la fin de semaine de la FCPQ au cours de laquelle un tableau démonstratif de l'organisation des mesures budgétaires a été présenté : mesures protégées (ne peuvent être touchées), mesures dédiées (peuvent être transférées dans les mêmes mesures de la même famille), mesures sans contraintes (très peu, transférables). Ces règles sont incluses dans le budget de juin.

On souligne également qu'on retrouve un lien vers le site de la FCPQ dans l'onglet « parents » du nouveau portail-parents Mozaïk.

Pour le colloque de juin, on rappelle aux participants de réserver leur nuitée. Le dépliant de la programmation du colloque de la FCPQ est disponible :

<http://www.fcpq.qc.ca/fr/programme.html>.

13.2 Aux parents-commissaires

Le POS Vieux Greenfield Park est maintenant officiel. Une cinquantaine de parents du Vieux-Longueuil étaient au conseil des commissaires pour applaudir la nouvelle. Donc, l'école L'Agora deviendra une école primaire pour le VGP, l'école des Tourterelles laissera les locaux qu'elle occupait à l'école Sainte-Claire Brossard, un nouveau bâtiment sera construit pour accueillir l'école secondaire L'Agora et l'école primaire des Tourterelles, toutes deux à projet pédagogique alternatif. Les représentants du CP ont voté en faveur du projet unanimement. M. Bruno Marcoux mentionne que des améliorations seront apportées à l'école Pierre-Laporte.

Un Comité de répartition de 15 personnes a été mis sur pied, incluant des directions d'écoles primaires, secondaires et spécialisées, d'éducation aux adultes et des directions de services de la CSMV.

Des contrats ont été octroyés pour la construction de corridors entre les unités modulaires et les écoles.

Les règles d'allocation budgétaire 2017-2018 ont été présentées. Pas beaucoup de changements, mais s'accordera mieux avec les règles d'attribution ministérielle.

Le comité exécutif du conseil des commissaires a adopté 18 réfections dans diverses écoles.

Finalement, le CC a adopté les plans d'effectif du soutien, de l'adaptation scolaire et du personnel professionnel.

13.3 Aux représentants du CCSEHDAA

M^{me} Ida Francoeur résume la rencontre du 24 avril. Une membre du comité, M^{me} Brigitte Archambault, enseignante de la CSP, planche depuis quelques mois sur un projet d'école idéale « une école Autrement ». Elle a donc présenté le fruit de son travail. Elle s'est inspiré d'un modèle scandinave : - des classes multiniveaux, inclusives. Selon celle-ci, ce modèle répond aux besoins des élèves et au modèle éducatif. Élèves handicapés, élèves réguliers, élèves avec difficulté d'apprentissage, tous dans la même classe. Les élèves resteraient à l'école entre 8 h et 16 h 30. Il demeure toutefois des zones grises, surtout par rapport au transport. Ce type d'école demande beaucoup d'engagement des parents et des enseignants qui doivent se réunir trois fois par semaine. On retrouve une école inclusive suivant ce modèle au Nouveau-Brunswick. Ce modèle présente des contraintes économiques importantes.

Il a aussi été question du classement des élèves 2017-2018. M^{me} Marie-France Martinoli, directrice adjointe du service d'adaptation scolaire au Service des ressources éducatives de la CSMV reviendra présenter un point à la prochaine rencontre. Plus de classes sont à prévoir.

Le budget du CCSEHDAA est inchangé.

Salon de la neurodiversité.

Les membres ont fait un retour sur le Congrès ITA et sur la marche autisme Montérégie.

13.4 Au représentant du comité consultatif de transport

On se demande à quel moment l'info-parents de la CSMV sera diffusé.

13.5 Au secrétaire-trésorier

M. Nicola Grenon s'est fait présenter des offres de concours pour les écoles de la part Bureau en gros. Il fera suivre les informations dans le courriel.

13.6 Aux représentants

Pas de procédure officielle à la CSMV quant à l'application de crème solaire aux enfants.

L'école St-Romain va doubler de capacité ce qui a modifié la grille-matière. Il y aura maintenant de l'anglais intensif en 6^e année.

En raison des rénovations sur l'ensemble du territoire de la CSMV, les cours d'été ne se tiendront qu'à une seule école secondaire : deux sessions, une le matin, une l'après-midi.

L'école Gérard-Filion tient un lave-auto en fin de semaine.

13.7 Au public

M. Jean-Luc Lafleur rappelle que le CP se porte toujours en appui des motions des CÉ.

14) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 45.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

Catherine Valotaire, présidente

Nicola Grenon, secrétaire-trésorier